

Trousse d'outils pour les prestataires de services

La violence fondée sur le genre dans les communautés 2SLGBTQ+

Les personnes 2SLGBTQ+ sont affectées de manière disproportionnée par la violence fondée sur le genre (VFG) et rencontrent des formes distinctes de VFG ainsi que, souvent, des obstacles additionnels dans leur recherche de soutien en lien avec cette violence. La **transphobie**, l'**homophobie** et la **biphobie** sont des formes structurelles de VFG auxquelles les communautés 2SLGBTQ+ sont confrontées chaque jour dans leur vie publique et privée. Les communautés 2SLGBTQ+ vivent de la **violence familiale**, du **harcèlement dans la rue**, de la **violence sexuelle**, de la **violence entre partenaires intimes** et de la **violence latérale** – et sont également confrontées à la VFG d'une manière différente de celle des personnes cisgenres et hétérosexuelles. Par exemple, la VFG chez les personnes 2SLGBTQ+ peut impliquer des expériences de :

- violence sexuelle « corrective »
- révélation ou menaces de révélation de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre des survivant-es
- menaces d'ostracisme de la part de la communauté 2SLGBTQ+
- représentations de la VFG comme étant mutuelle, voire consensuelle
- refus de l'équipement, des hormones et de la chirurgie d'affirmation du genre
- violences verbales liées à l'identité de genre, à la sexualité ou aux caractéristiques sexuelles d'une personne

84 %
des personnes
trans au Canada
évitent les lieux
publics

64 %
des jeunes trans
et non binaires vivent
du harcèlement
sexuel

63 %
des filles
et femmes
bisexuelles vivent
une agression
physique ou
sexuelle

25 %
des jeunes
2SLGBTQ+ ne se
sentent pas en sécurité
à la maison



Intersections critiques

La VFG affecte de façon disproportionnée les personnes 2SLGBTQ+ qui sont transféminines, noires, autochtones et racisées, nouvelles arrivantes ou réfugiées, handicapées ou sans abri ainsi que celles qui pratiquent le travail du sexe.

Un tiers
des personnes trans ou non
binaires qui sont racisées ont été
agressées sexuellement au cours des
cinq dernières années

72%
des nouveaux(-
elles) arrivant-es trans
ou non binaires ont subi
du harcèlement verbal
au cours des cinq
dernières années

56 %
des femmes
trans ont eu un
partenaire qui les a
insultées ou qui a
proféré des jurons, a
crié ou hurlé

33 %
des femmes trans
ont été forcées ou poussées
à s'engager dans une activité
sexuelle alors qu'elles ne le
voulaient pas.

Obstacles à l'accès aux services liés à la VFG et à leurs bienfaits

Espaces genrés et compétences limitées en matière de VFG 2SLGBTQ+ : La plupart des services liés à la VFG sont fortement genrés et il manque de prestataires de services en matière de VFG 2SLGBTQ+ ainsi que de soins compétents pour les personnes 2SLGBTQ+.

Violence et discrimination dans l'accès à des services en cas de VFG : Les personnes 2SLGBTQ+ rencontrent de l'homophobie, de la biphobie et de la transphobie, y compris la rhétorique du féminisme radical qui exclut les trans (FRET), lorsqu'elles tentent d'avoir accès à des services en matière de VFG, en combinaison avec du racisme, de la xénophobie, du capacitisme et d'autres formes de discrimination.

Violences et préjudices causés par la police et les services de sécurité des frontières et de protection de l'enfance : Les personnes 2SLGBTQ+ ont un risque de subir d'autres violences et d'être incarcérées et même expulsées du pays si elles recourent à des services qui collaborent avec l'État.

Obstacles financiers et logistiques : Coûts, transport, barrières linguistiques, exigences en matière d'identification, exigences de consentement parental et manque d'intimité pour recourir aux services en ligne sont des obstacles répandus pour les personnes 2SLGBTQ+ qui tentent d'accéder aux services.



Pratiques prometteuses

Apprendre de la base

« Le soutien entre pair-es est la clé. Les survivant-es parlent avec leurs ami-es et les membres de leur famille – et non avec un-e psychiatre. »

- Les survivant-es 2SLGBTQ+, en particulier les PANDCQT, les réfugié-es, les nouveaux et nouvelles arrivant-es et les personnes trans, se tournent souvent principalement vers **des ami-es, la communauté et l'entraide** pour du soutien émotionnel, un plan de sécurité informel, des solutions d'hébergement, des ressources financières et la guérison spirituelle.
- Certaines communautés 2SLGBTQ+ mènent des **initiatives auto-organisées de prévention de la violence**, comme la livraison de repas dans la communauté, des équipes médicales de rue, des rondes de surveillance et des interventions.

Rien à notre sujet sans nous

« J'aimerais voir une mobilisation du soutien existant entre pair-es et une rémunération pour les personnes concernées. J'aimerais que ceux et celles qui font déjà le travail dans la communauté reçoivent des fonds, pour que le travail continue à s'officialiser de manière à accroître la capacité et à la maintenir. »

- En l'absence d'**interventions spécifiques** conçues par et pour les survivant-es 2SLGBTQ+, les communautés 2SLGBTQ+ continueront de s'appuyer sur des réseaux informels et de pair-es. Ces réseaux sont essentiels à la santé et au bien-être de la communauté, mais des efforts bénévoles ne suffisent pas, vu l'ampleur et la portée de la VFG à l'endroit des personnes 2SLGBTQ+.
- ● Le WAVAW Rape Crisis Centre et l'organisme OUTSaskatoon sont deux bons exemples d'organismes qui offrent des services spécifiques en matière de VFG 2SLGBTQ+ par et pour la communauté. Leurs programmes incluent des **services de counseling, l'accompagnement à l'hôpital ainsi que dans le recours à la police et pour la comparution en cour, des programmes de soutien entre pair-es, de même que la formation de prestataires de services.**

Bâtir des relations et renforcer la confiance

« La pandémie nous a vraiment forcé-es à ralentir et à nous enraciner dans les processus de décolonisation [et à établir] des relations et la confiance avant de faire le travail. Le sentiment d'urgence est un problème majeur. »

- Il existe certaines relations individuelles entre prestataires de services d'un secteur à un autre, mais les organismes fonctionnent principalement à l'intérieur des compartiments de leurs secteurs respectifs. Un point de mire sur **les relations, le renforcement de la confiance et la responsabilisation** a contribué à faire en sorte que certains organismes collaborent et effectuent leur travail de façons plus sécuritaires, plus efficaces, plus durables et avec une meilleure imputabilité.
- Par le biais de **communautés de pratique, de tables de planification, d'occasions de renforcement de la confiance et de demandes de financement conjointes**, les organismes 2SLGBTQ+ et de lutte contre la VFG pourront commencer à développer leur confiance et à partager leur expertise respective, tout en améliorant leur capacité de servir les survivant-es 2SLGBTQ+.

5 conseils pour des actions organisationnelles répondant à la VFG touchant des personnes 2SLGBTQ+

Cette fiche de conseils contient des recommandations à l'intention des organismes féministes et de lutte contre la VFG afin de renforcer les approches à la VFG qui sont intersectionnelles et inclusives des 2SLGBTQ+.

Conseil 1 : Renforcer les relations avec les organismes 2SLGBTQ+ locaux

La justice en matière de genre est intimement liée à la justice pour les personnes 2SLGBTQ+ et le sera toujours. En renforçant la responsabilisation, la confiance et les relations avec les leaders et organismes de la communauté 2SLGBTQ+, les organismes féministes et de lutte contre la VFG peuvent renforcer leurs capacités ensemble. Des partenariats solides avec les organismes 2SLGBTQ+ locaux permettent de développer des initiatives ciblées, renforçant la capacité des organismes 2SLGBTQ+ à lutter contre la VFG et celle des organismes féministes et de lutte contre la VFG à aborder celle-ci dans une optique inclusive à l'égard des personnes 2SLGBTQ+.

Conseil 2 : Collaborer avec les communautés pour concevoir et mettre en œuvre les programmes

Sans la participation de personnes 2SLGBTQ+ à l'idéation, à la cocréation, à la mise en œuvre et à l'évaluation des programmes et services, ceux-ci continueront d'omettre les personnes queers et trans, et ne répondront pas à leurs expériences et besoins uniques. En faisant participer des personnes 2SLGBTQ+ à la conception et à la mise en œuvre des programmes, les organismes peuvent s'assurer qu'une solide perspective 2SLGBTQ+ est appliquée de manière cohérente. Grâce à des comités consultatifs, des tables de partenariat et des pratiques d'embauche incluant les personnes 2SLGBTQ+, les organismes féministes et de lutte contre la VFG peuvent veiller à ce que les programmes tiennent compte des communautés queers et trans et répondent dès le départ à leurs réalités et besoins.

Conseil 3 : Faire progresser l'inclusion des 2SLGBTQ+ par le biais d'activités soutenues de formation, de mentorat et d'examen des politiques

Bien que les organismes féministes et de lutte contre la VFG servent depuis longtemps les communautés 2SLGBTQ+, un grand nombre de prestataires n'a pas les connaissances, outils et compétences nécessaires pour servir efficacement les utilisateur(-trice)s de services 2SLGBTQ+, ce qui se traduit par de mauvaises expériences à des moments où les personnes 2SLGBTQ+ sont les plus vulnérables. Plutôt que d'organiser des ateliers ad hoc sur l'inclusion, les organismes de lutte contre la VFG devraient entreprendre un examen spécifique de la culture, des politiques et des procédures organisationnelles et mettre en place une formation continue approfondie sur l'inclusion des personnes 2SLGBTQ+.

Conseil 4 : Reconnaître les impacts croisés de la VFG sur les communautés PANDCQT, queers et trans qui sont marginalisées

Les organismes généraux de lutte contre la VFG considèrent souvent les problèmes des 2SLGBTQ+ dans une perspective de personnes blanches, alors que la VFG a un impact disproportionné sur les personnes queers et trans noires, autochtones et racisées. La lutte contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie ne peut être dissociée de la lutte contre le racisme anti-Autochtones, le racisme anti-Noirs, la misogynie et la xénophobie. L'inclusion des personnes 2SLGBTQ+ doit être abordée par des bases et des actions décoloniales et antiracistes. Au lieu de réduire l'inclusion 2SLGBTQ+ à une série de petits changements de pratiques, les organismes doivent approfondir leur compréhension des liens entre le colonialisme, la suprématie blanche, l'homophobie, la biphobie et la transphobie, et répondre aux besoins intersectionnels des personnes queers et trans qui sont noires, autochtones et racisées, des nouveaux(-elles) arrivant-es, des immigrant-es et des travailleurs(-euses) du sexe.

Conseil 5 : Condamner la haine anti-2SLGBTQ+ et amplifier le plaidoyer 2SLGBTQ+

La VFG à l'encontre des communautés 2SLGBTQ+ est soutenue et renforcée par des normes et une rhétorique coloniales, anti-trans, anti-2SLGBTQ+, misogynes et racistes. Les organismes de lutte contre la VFG peuvent soutenir les personnes 2SLGBTQ+ touchées par cette violence en condamnant la haine anti-2SLGBTQ+, en s'opposant aux messages à caractère insidieusement anti-2SLGBTQ+, et en amplifiant les appels à l'action, la défense des droits et les recommandations des organismes et des militant-es 2SLGBTQ+. Grâce à des efforts de solidarité, les organismes 2SLGBTQ+, féministes et de lutte contre la VFG peuvent travailler ensemble pour s'attaquer aux causes profondes de la VFG, combattre la haine et faire progresser l'inclusion.

5 conseils aux prestataires de services en matière de VFG pour soutenir les personnes 2SLGBTQ+ touchées par la VFG

Les conseils ci-dessous visent à aider les prestataires de services à accroître l'inclusion et la compétence 2SLGBTQ+ dans leurs pratiques et services destinés aux personnes 2SLGBTQ+ touchées par la VFG.

Conseil 1 : Problématiser les conceptions cisnormatives et hétéronormatives de la VFG

La VFG est souvent représentée par l'archétype de personnes blanches, cisgenres, hétérosexuelles et de classe moyenne que sont « la femme battue et l'homme violent cherchant à contrôler sa conjointe ». (Fraser, J.A. [2014]. *Claims-Making in Context: Forty Years of Canadian Feminist Activism on Violence Against Women*. [Thèse de doctorat non publiée]). Université d'Ottawa. Cette vision étroite rend difficile de reconnaître la VFG à l'encontre des personnes 2SLGBTQ+ et de répondre aux besoins particuliers de ce groupe. Les prestataires de services peuvent problématiser les approches cisnormatives et hétéronormatives de la VFG en remettant en question leurs propres présupposés, en validant la VFG qui ne cadre pas dans l'archétype, et en se familiarisant avec les impacts de l'identité et de l'expression de genre, de l'orientation sexuelle, de la race, de la capacité, de la classe sociale et d'autres facteurs sur les expériences de VFG.

Conseil 2 : Adapter vos pratiques et votre approche à la perspective queer et trans

La compréhension et le respect de l'identité et de l'expression de genre, de l'orientation sexuelle, de la neurodiversité, de la réduction des méfaits, des structures familiales non traditionnelles, de la non-monogamie et du polyamour, du sexe queer et du kink, de même que des traumatismes liés au genre et à la sexualité, font partie des soins compétents pour les 2SLGBTQ+. Afin d'assurer aux client-es 2SLGBTQ+ une expérience de soins plus sûre et inclusive, les prestataires de services peuvent intégrer dans leur approche le respect des pronoms, la remise en question des présupposés sur l'identité ou sur l'expression de genre, et l'utilisation d'un langage neutre.

Conseil 3 : Pratiquer la réduction des méfaits pour la sécurité et le bien-être des personnes 2SLGBTQ+

Les personnes 2SLGBTQ+, en particulier les PANDCQT, transféminines et non conformes au genre, rencontrent des formes de VFG distinctes. Les prestataires de services peuvent aider les personnes 2SLGBTQ+ à planifier leur sécurité de manière proactive et à développer des stratégies pour préserver leur santé mentale et composer avec des expériences continues de VFG en public. De même, les prestataires de services peuvent pratiquer la réduction des méfaits dans leur devoir de signalement, afin de réduire les préjudices que peuvent subir des personnes 2SLGBTQ+ et leurs familles, de la part de la police, de la protection de l'enfance et de la sécurité des frontières.

Conseil 4 : Intervenir en cas d'homophobie, de biphobie et de transphobie

Que ce soit au sein de leur équipe, entre utilisateur(-trice)s de services ou dans leurs interactions avec des partenaires ou des intervenant-es externes, les prestataires de services peuvent intervenir en cas d'homophobie, de biphobie et de transphobie. Les micro-agressions (comme le mégenrage ou les morinoms à l'égard de personnes trans) et les macro-agressions (comme les cas de violence dans un refuge) sont souvent ignorées ou aggravées par des prestataires de services. En corrigeant des collègues qui font un commentaire ou une blague discriminatoire, et en priorisant la sécurité des personnes 2SLGBTQ+, vous contribuez à une culture de travail plus inclusive et normalisez l'inclusion 2SLGBTQ+.

Conseil 5 : Plaider pour l'inclusion 2SLGBTQ+ à l'interne

Le soutien aux personnes 2SLGBTQ+ touchées par la VFG ne se limite pas à une approche individuelle. Les individus peuvent avoir un impact considérable sur les expériences des client-es 2SLGBTQ+, mais une approche organisationnelle est nécessaire afin d'assurer des expériences et des résultats positifs constants pour les utilisateur(-trice)s de services 2SLGBTQ+. Les prestataires de services peuvent faire valoir au sein de leur organisme la nécessité de pratiques inclusives, d'une formation à l'inclusion, ou d'une révision des politiques à des fins d'inclusion des personnes 2SLGBTQ+. La présence de champion-nes à l'interne est essentielle afin de promouvoir l'inclusion des personnes 2SLGBTQ+ et d'assurer une approche de la prévention et de l'intervention en matière de VFG qui tienne compte de leurs besoins et de leurs expériences.